

Haiti - Reconstruction : 78 millions pour le «Projet 16 quartiers - 6 camps»

17/08/2011 16:33:49



COMMISSION
INTÉRIMAIRE
POUR LA
RECONSTRUCTION
D'HAÏTI

Consciente du besoin impératif d'accélérer la reconstruction de Port-au-Prince, passant par l'identification de solutions de logement durables pour les personnes déplacées et les habitants des quartiers ainsi que l'amélioration des conditions de vie dans ces quartiers. La Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) vient d'approuver un important projet de réhabilitation dans 16 quartiers prioritaires de Port-au-Prince, de Delmas et de Pétion-Ville, **un projet soumis par la Présidence de la République d'Haïti.**

Ce projet vise à faciliter la reconstruction améliorée de seize quartiers : Barbancourt, Bas Canapé Vert, Bois Patate, Clercine Carrefour, Delmas 60, l'Argentine, Delmas 31 Fond, Fond Delmas 33, Jean Baptiste, Mais Gâté, Mapou / Mont Elbo, Morne Hercule, Morne Lazard, Morne et Villa Rosa, Nérette, Panaméricaine Bas, et Panaméricaine Haute. À travers la réhabilitation des logements, l'accès aux services de base priorités par la communauté et la création d'opportunités génératrices de revenu. En même temps, ce projet vise à faciliter le retour à leur quartier d'origine aux personnes déplacées dans six camps prioritaires qui accueillent actuellement 5,239 familles [environ 30,000 personnes] provenant de ces seize quartiers, répartis à travers les communes de Port-au-Prince, de Delmas et de Pétion-Ville.

En conséquence, six camps seront en mesure d'être complètement fermés, et de nombreux autres camps seront réduits en population. Les six camps sont prioritaires visés par ce projet sont : Place Boyer, Place Saint Pierre, la Primature, Place Canapé Vert, Mais Gâté, et le Stade Sylvio Cator.

D'un coût total de 78 millions de dollars américains, le « Projet 16 quartiers 6 camps », qui a été approuvé par la CIRH le 16 août 2011, est financé à hauteur de 30 millions par le Fonds pour la reconstruction d'Haïti (FRH). Il a comme principaux objectifs d'assurer que :

- Les déplacés trouvent une solution durable de logement
- Le retour vers les quartiers d'origine soit facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité
- Une réhabilitation améliorée des 16 quartiers d'origine soit entreprise sur la base des priorités de ses habitants
- Les capacités des acteurs haïtiens soient renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle des 16 quartiers

Le projet prévoit aussi l'appui à la formation des professionnels de la construction et des PME locales dans le secteur de la construction. La coordination et le bon déroulement du processus sera assuré par la création de plateformes communales, camps et quartiers et appuyé par une stratégie de communication ciblée.

Les parties prenantes de ce projet se situent à trois niveaux : national, communal et local. Les principales parties prenantes de ce projet seront : les mairies et les CASECS/ASECS d'une part et les comités de quartiers, les leaders communautaires, etc.

Par ce projet, la CIRH entend démontrer la faisabilité de la reconstruction dans un souci d'équité et de respect des personnes les plus vulnérables victimes du séisme de 12 janvier 2010. Le projet sera ensuite reproduit, après analyse des résultats et des expériences, dans d'autres camps et quartiers de manière à réduire le plus rapidement possible le nombre de personnes déplacées et à rendre à ces dernières la dignité à laquelle ils ont droit.

HL/ Haïti Libre